

Docu/ Les jugements du génocide rwandais.

Tribunal en herbe

Gacaca, revivre ensemble au Rwanda d'Anne Aghion. Planète, 20h45.

Cela se passe en ce moment au Rwanda. Sur les collines vert tendre, bourreaux et victimes d'un génocide vieux de seulement huit ans s'apprentent à vivre des milliers de Nuremberg miniatures. Au moment même où se mettent en place les tribunaux Gacaca, chargés de juger des dizaines de milliers de génocidaires, le passionnant documentaire d'Anne Aghion montre bien l'originalité et les limites de cette expérience sans précédent. Une justice populaire et traditionnelle est-elle adaptée à des crimes de génocide? Comme l'explique la réalisatrice, «c'est comme si on avait réuni la Pologne, l'Allemagne, la France et Israël au début des années 50, avec les victimes et les bourreaux à l'intérieur des mêmes frontières». Et qu'on les avait confrontés dans l'enceinte de tribunaux villageois...



Gacaca («gazon») désigne l'endroit où sont tranchés les litiges entre villageois.

Le génocide rwandais de 1994 a ceci d'exceptionnel qu'il a été commis par des gens ordinaires, des connaissances, des voisins armés de simples machettes qui allaient massacrer comme on va au turbin, aux heures ouvrables. Un génocide démocratique où paysans, prêtres, professeurs d'université et militaires ont pour une fois été égaux: tout le monde a participé. Le lendemain, ça recommençait. Les vieillards, les femmes, même les bébés, tous, jusqu'au dernier: «Un jour, ils grandiront et voudront se venger.»

Puis on repartait dans les collines attraper des Tutsis. Ceux qui restent parlent d'une voix blanche, les yeux écarquillés, comme s'ils regardaient en eux-mêmes au fond d'un puits sans fond. En trois mois, environ 800000 Tutsis et Hutus modérés ont été tués méthodiquement avec des moyens artisanaux. Tout comme le génocide, le système judiciaire rwandais est rudimentaire. Juges, avocats, greffiers ont été décimés. Mais plus que le manque de moyens, c'est le nombre élevé de génocidaires qui interdit toute justice «normale»: 120000 d'entre eux ont été emprisonnés par le régime d'obédience tutsie qui s'est emparé du pouvoir après le génocide. Leurs conditions épouvantables de détention ont suscité des critiques de plus en plus gênantes des organisations internationales de défense des droits de l'homme. D'autant qu'à l'allure où vont les tribunaux classiques, il aurait fallu près d'un siècle pour juger tout le monde.

Tandis que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), bâti sur le même modèle que celui pour l'ex-Yougoslavie, est chargé de juger les planificateurs et les principaux responsables du génocide, à Arusha en Tanzanie, les autorités ont réactivé la justi-

ce traditionnelle des tribunaux Gacaca pour le «menu fretin». Gacaca signifie «gazon» en kinyarwanda, un carré d'herbe sur lequel s'assoient les vieux et les sages du village pour trancher des litiges qui relèvent souvent de la querelle de voisinage et du vol de bétail. C'est une justice traditionnelle faite de pardon et de réparation, dont le but est de préserver la cohésion sociale du village. L'idée d'appliquer le principe de la justice Gacaca aux «fantassins» du génocide est *a priori* séduisante: les prévenus seront jugés par leurs voisins; la victime pourra dire sa douleur à la face du bourreau et ce dernier sera contraint de s'expliquer devant la collectivité. Les autorités attendent de ce grand déballage une catharsis nationale destinée à purger les méfiances, les peurs et les haines qui empoisonnent ce pays où le silence et la dissimulation sont une seconde nature. Des réductions de peine et des travaux d'intérêt général sont prévus pour ceux qui avouent.

Anne Aghion a suivi pendant deux ans la lente mise en place des 11000 tribunaux Gacaca pour lesquels 250000 «irréprochables» (juges) ont été élus: elle a ainsi pu filmer un test expérimental grandeur nature dans la région de Gitamara. Elle interroge rescapés et bourreaux avec pudeur et justesse: leurs témoignages ont d'autant plus de force qu'ils sont murmurés d'une voix blanche. Au final, on se pose plus de questions qu'on n'a de réponses et c'est tout l'intérêt de ce documentaire. Les survivants attendent la confrontation, tiraillés entre la crainte des représailles et le désir de vengeance. Le procureur général a beau se démentir, les villageois restent sur leur réserve, comme emprisonnés dans leur terreur. Peu à peu, les langues se délient: celui-ci a tué, celui-là n'a rien fait. L'innocent regarde ses chaussures, il sera libéré après des années de détention. Au contraire, le génocidaire plastronne, il nie tout en bloc et cherche ses accusatrices du regard, le sourire aux lèvres. «Et il suffirait d'avouer pour sortir libre?», s'indigne un rescapé. «C'est trop facile.» ●

CHRISTOPHE AYAD

Libération

9 OCTOBRE

2002

GACACA,
LIVING TOGETHER
AGAIN IN RWANDA?
A film by Anne Aghion

Les autorités attendent de ces tribunaux composés de sages du village une catharsis nationale destinée à purger méfiances, peurs et haines.